



Harcelement et degradation sur des bien

Par **hosselet**, le **20/10/2008** à **13:08**

mon ex gendre harcele ma fille continuellement tout le temps injure insulte il l'espionne continuellement .il a deja detruit la porte d'entré il passe par les jardin des voisin et detruit les grillage .les voisin pas content(evidament) que que je peut dans l'immedia pour qu'il la laisse tranquille

Par **Tisuisse**, le **20/10/2008** à **17:10**

Bonjour,

Si je comprends bien, votre fille est divorcée ?

Il vous faut déposer plainte auprès du procureur de la république, par LR/AR. Prenez un avocat, il vous sera utile.

Par **hosselet**, le **20/10/2008** à **19:42**

il ne sont pas mariés mais étaient en concubinage
prendre un avocat je pense qu'elle a le droit à l'aide juridique alors on va le faire car un de ses voisins vient de nous prévenir tout de suite qu'il était en train de toucher au compteur de gaz!!!!!! on est en a bout car c'est tout les jours tout les week end je le ferai demain .merci

Par **Tisuisse**, le **20/10/2008** à **22:45**

Et oui, la nuance est d'importance. Cet homme n'est pas votre gendre puisque votre fille n'était pas mariée, donc pas de notion de conjoint, c'est donc un tiers, au sens juridique du terme, et vous pouvez porter plainte contre lui.